



## REUNION DU 8 MARS 2017

### COMPTE-RENDU

<u>Présents :</u>	Mme RAULT, coprésidente élue M. BOURGEOIS, coprésident habitant Mme DERRIEN, M. ERARD, Mme GAULIER, Mme LANGLAIS, Mme LE FLOCH, Mme OLLIVIER, M. RIVAIIS (office du Tourisme du Pays de Fougères), M. MADEC, M. MARNIERE, Mme MARTINAIS, M. GOUON, M. MARC, Mme TRUBERT (Théâtre de la Balosse), Mme AUSSEURS, conseillère municipale
<u>Excusés :</u>	M. SOUVENET Mme WACAPOU, Ecole Odile Gautry M. POULAIN Mme QUEFFELEC, Groupe d'entraide mutuelle
<u>Absents :</u>	Mme CAVARAIT, M. GAL, M. CHEVREL, collègue Ste Marie Mme LEBRET, élue de la majorité
<u>Assistait également à la réunion :</u>	Mme LEPAROUX, Directrice Citoyenneté Prévention, ville de Fougères

### ORDRE DU JOUR

1. Approbation des comptes rendus des réunions des 16 novembre 2016 et 18 janvier 2017
2. Point sur les actions interquartiers : jardins partagés, journée citoyenne et réseaux sociaux de proximité
3. Travaux du groupe de travail « patrimoine » : point d'étape
4. Réflexion sur l'aménagement de la dalle du parking de la Douve : mise en place d'un groupe de travail
5. Echanges autour de l'organisation d'une animation du conseil, rue nationale, suite aux travaux

### PROCHAINE REUNION

**Mercredi 17 mai à 20h30 – salle des commissions de l'hôtel de ville**

## 1. Approbation des comptes rendus des réunions des 16 novembre 2016 et 18 janvier 2017

Mme Rault ouvre la séance et sollicite les membres par rapport aux comptes rendus des deux réunions précédentes du conseil. Les comptes rendus sont approuvés à l'unanimité des membres présents.

## 2. Point sur les actions inter quartiers : jardins partagés, journée citoyenne et réseaux sociaux de proximité

### Les jardins partagés

Mme Lafaye (coprésidente élue du conseil de quartier Madeleine Sermandière Chattière) présente, à l'aide d'un diaporama, les jardins partagés. Elle rappelle que cette action a été évoquée lors de la réunion plénière des conseils de quartier, le 15 octobre 2016, dans le cadre d'un atelier.

Le jardin partagé est un lieu cultivé collectivement par les habitants du quartier qui se fonde sur des valeurs de solidarité, de convivialité, situé au plus près des habitations, fait pour tous et où l'usage des pesticides est prohibé.

L'activité de jardinage n'est pas une fin en soi. Des animations festives, éducatives, culturelles artistiques et d'insertion peuvent s'y dérouler. Le jardin permet aussi de tisser des relations entre les différents lieux de vie : écoles, centres de loisirs, maisons de retraites....

A Fougères, des jardins partagés existent déjà :

- la résidence du Nançon

Un grand bac en bois a été installé au cœur de la résidence du Nançon, proche de l'aire de compostage collectif. Les habitants ont choisi, eux-mêmes les aromates (fraises, salade, thym, persil, ciboulette) et les ont planté. Ils ont mis en place une cagnotte pour acheter de nouveaux plants et entretiennent cet espace.

- le jardin du partage – Quartier des Cotterêts

Créé par des personnes en projet d'insertion, cet endroit a vocation à devenir un jardin partagé ouvert à tous et à être élargi à d'autres endroits dans le Pays de Fougères (création d'une association en cours)

- Rue de Nantes – la résidence de la Haute Bourgère

Il s'agit d'un jardin partagé privé créé dans un espace de 70 logements suite à la mise en place d'un compostage collectif. Une association et un blog ont été créés pour faire vivre le jardin.

Des jardins partagés peuvent être créés en pied d'immeubles dans un quartier d'habitat social. La commune ou le bailleur social met à disposition un terrain mis en culture (légumière et/ou florale).

Pour 2017, les objectifs pour les conseils de quartier sont les suivants :

- Etape 1 : recenser dans chacun des conseils les lieux potentiels
- Etape 2 : identifier les partenariats possibles (établissements divers, associations...)
- Etape 3 : étudier avec le service espaces verts de la ville la faisabilité de chaque terrain
- Etape 4 : mettre en place un groupe de travail inter quartiers pour définir la stratégie de mise en œuvre et monter les projets

Mme Rault précise que le coût de mise en œuvre ne devra pas être exorbitant et constituer un frein.

M. Gouon estime que c'est l'étape 1 qui va prendre le plus de temps pour connaître les parcelles disponibles.

M. Erard évoque l'existence de jardins partagés à Nantes qui ont fait l'objet de visites dans le cadre des journées du patrimoine. Il indique l'existence d'emplacements en friche dans le Parc Strée, rue des batailles qui pourraient être cultivés. Cependant, des travaux de confortement d'un mur sont nécessaires. Il est noté que cet espace se situe dans le quartier de St Sulpice relevant du conseil de quartier Montaubert Rillé St Sulpice.

Mme Rault souligne que d'autres lieux existent tels que l'espace enherbé derrière le Couvent des Urbanistes ou la dalle du parking de la Douve.

Mme Lafaye précise que des jardins éphémères peuvent également être créés.

En conclusion, Mme Rault propose à chacun de réfléchir pour faire des propositions lors du prochain conseil.

### Journée Citoyenne

M. Bourgeois présente un diaporama sur la journée citoyenne organisée par la commune d'Habsheim. Une réunion interconseils a eu lieu sur ce sujet, le 16 février 2017.

Les conseils de quartier ont pleinement leur rôle à jouer. Il convient de définir des ateliers sur des thématiques pour faire intervenir les conseillers de quartier.

Ainsi la commune d'Habsheim a mis en place 17 ateliers pour adultes et enfants avec les thématiques suivantes : nettoyage, couverture d'un local, rangement dans un foyer de personnes âgées, balayage de l'espace public, réalisation d'un tag, réfection de la marelle, peinture de plots, balcons et porte des WC du cimetière, couture, nettoyage du clocher et du grenier de l'église.

Après les travaux, un repas est organisé pour les participants par des bénévoles.

La préparation des chantiers est organisée, en amont, par les services techniques de la commune.

Mme Langlais s'interroge sur le fait pour les conseillers de quartier de se substituer aux employés de la ville.

M. Bourgeois répond qu'il ne s'agit que d'une journée.

Mme Rault admet qu'il ne convient pas de faire exactement ce qui se passe dans ce village alsacien mais de s'adapter au contexte Fougèrais. Elle émet l'idée de réaliser des cabanes en osier dans le jardin du Val Nançon afin de l'agrémenter.

M. Madec propose des actions sur le patrimoine, comme le nettoyage de l'Eglise St Sulpice du fait de l'apparition de mousse. La question se pose de l'intervention sur un patrimoine classé ; l'architecte des Bâtiments de France sera sollicité. De même, le nettoyage des remparts est également proposé.

M. Madec évoque également la pyramide de la Place J. Guéhenno qui mériterait également d'être nettoyée. Il convient que le principe de cette journée citoyenne est intéressant car cela participe de la découverte de la ville par les habitants des autres quartiers.

M. Bourgeois trouverait intéressant de mixer ces travaux de nettoyage avec l'histoire de certains lieux.

En conclusion, chaque conseiller de quartier est sollicité pour émettre des propositions d'actions sur cette journée citoyenne dont la date est prévue le 23 septembre prochain.

### Réseaux sociaux de proximité

M. Bourgeois indique qu'aucune démarche n'a été effectuée, pour le moment, par la ville de Fougères. Il s'agit de réfléchir à un outil de communication et de partage entre habitants, commerçants et peut être ville.

L'idée est de travailler avec des réseaux existants comme « mon petit voisinage » qui a changé d'appellation pour se dénommer « smiile ». M. Bourgeois souligne qu'il s'agit de diffuser des informations sur les conseils de quartier. Actuellement, il convient d'évoquer avec la ville les coûts (prix de base et options).

M. Gouon s'interroge sur l'objectif de cet outil.

M. Bourgeois répond que le réseau de proximité permet de mettre en lien les habitants pour des prêts de matériel, par exemple, des échanges de services.

M. Marc propose d'évoquer ce sujet avec l'association CVF (commerces Ville de Fougères).

M. Bourgeois souligne que le rôle du conseil de quartier et d'être ambassadeur dans ce domaine avec le souci de prioriser le local.

Mme Rault convient que ce sujet mérite d'être approfondi et qu'il sera revu dans les prochains mois.

### **3. travaux du groupe de travail patrimoine : point d'étape**

M. Bourgeois s'engage à envoyer un courrier en mairie après contact avec les différents partenaires.

Il indique que Mme Girault, responsable du service Culture/Patrimoine a la ville doit recenser avec les services municipaux les différentes actions engagées par la ville dans ce domaine.

Une réunion sera ensuite programmée.

M. Marc fait part de son désir d'intégrer ce groupe de travail.

### **4. Réflexion sur l'aménagement de la dalle du parking de la Douve : mise en place d'un groupe de travail**

Mme Rault indique que cet espace pour lequel les riverains ne souhaitent pas la réalisation d'un skatepark est utilisé exclusivement par les jeunes. Le skatepark a été réalisé à l'arrière du Forum de la gare.

L'idée est de mener une réflexion à l'initiative du conseil de quartier mais en collaboration avec les riverains et les utilisateurs du lieu.

Mme Le Floch et Mme Ollivier acceptent de travailler sur le sujet. Il est convenu de réaliser une enquête auprès des jeunes et des riverains. Un plan sera sollicité auprès des services techniques. Mme Rault rappelle qu'il s'agit d'une dalle et non d'un endroit en pleine terre.

### **5. Inauguration de la rue Nationale**

Mme Rault souhaite que le conseil de quartier soit associé à cette inauguration pour créer un évènement qui pourrait avoir lieu à l'issue des travaux, un samedi après-midi. Il pourrait s'agir d'une animation de rue.

M. Madec se déclare en désaccord avec les travaux réalisés notamment du fait de la place trop importante laissée aux voitures (notamment le stationnement place du théâtre). Les rangées de voitures, rue nationale, masquent les façades. Il ne souhaite donc pas participer à cette animation.

Les idées suivantes sont émises : participation de l'école du cirque, d'un groupe de hip hop, du Bagad, du Jazz Band, tombola avec les commerçants. M. Marc évoque le déroulement de la braderie des commerçants, en juin.

Avant de conclure la séance, Mme Rault précise que le CAC (conseil d'animations culturelles) organise le 25 mars 2017 des animations avec 46 associations (chant, danse, musique, théâtre...). Un spectacle est prévu, le soir, au Centre Culturel Juliette Drouet.

La séance est levée à 22h45

Tenez-vous informés !

**Abonnez-vous à la lettre d'information municipale :**

<http://www.fougeres.fr/newsletters?width=600&height=300&destination=newsletters&iframe=true>

Retrouvez également sur le site internet de la ville toutes les informations relatives aux conseils de quartier ainsi que les comptes rendus : <http://www.fougeres.fr/dossier/les-conseils-de-quartier> (à partir de la page d'accueil : vos démarches/participer aux conseils de quartier)